

## Note de présentation du BP 2020

### **231 M€ de crédits à disposition des politiques départementales**

---

Ce budget 2020 représente plus de **231 millions d'euros de crédits** à disposition de nos politiques. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** reprend en direct la gestion des **transports**, ainsi, à périmètre équivalent, ce budget est en **évolution de 2,6 %**. Compte tenu de l'évolution des dépenses de fonctionnement entre 2017-2018 (+0,5%) et 2019, et en considérant les taux d'exécution et retraitements à opérer, le Département respectera le cadre imposé par le **Pacte de Cahors** sur la période 2018-2020.

Concernant les ressources pour 2020 et sur la base des indications du projet de loi de Finances, la **DGF** est **stabilisée**. Le **taux de foncier bâti** est **gelé** et **n'augmentera pas pour la onzième année consécutive**. Le **fonds de solidarité interdépartemental** est reconduit pour 2020 à hauteur de **5 millions d'euros**.

Le budget proposé pour 2020 est un budget qui doit encore nous permettre de mener à bien de **nombreux projets**, parce que le **rôle du Département** est **essentiel pour nos territoires** et il répond aux **engagements du Département vis-à-vis des Collectivités et de ses partenaires**.

Au titre de nos **actions prioritaires**, on peut citer le **projet de contournement de Saint-Flour** pour une mise en service en janvier 2020 avec un soutien financier à hauteur de 15 M€ de la part de la Région ou l'acquisition d'un **nouveau bâtiment pour le Parc départemental**.

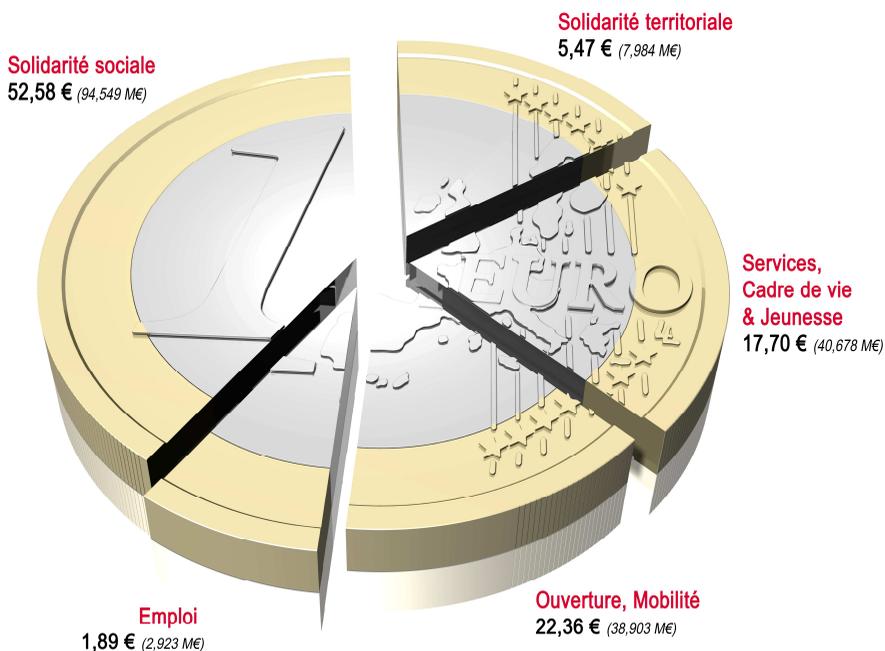
Le Département prévoit de dégager **19,5 millions d'euros d'épargne brute**, ce qui correspond à une épargne nette d'environ 3M€. Grâce à la reconduction du fonds de péréquation interdépartemental, le **volume prévisionnel d'investissement** est de **31 millions d'euros** pour 2020 identique au budget 2019.

## Budget Primitif 2020 : 231 M€ (+2,6 %)

	2020	
	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	47 508 200 €	28 022 300 €
<b>Fonctionnement</b>	183 514 100 €	203 000 000 €
<b>Total</b>	231 022 300 €	231 022 300 €

### Pour 100 € dépensés \*

(\* hors moyens généraux et remboursement de la dette)



## Recettes :

---

	CA 2019 estimé hors transports	BP 2020
PRODUIT DU DOMAINE ET VENTES	500 000 €	503 000
IMPOTS ET TAXES	61 071 010 €	62 320 000 €
IMPOSITIONS DIRECTES	53 000 000 €	54 000 000 €
RSA	7 300 000 €	7 300 000 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	57 575 990 €	58 315 000 €
A.P.A.	9 783 000 €	9 621 000 €
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉ	7 800 000 €	7 855 000 €
PRODUITS FINANCIERS	70 000 €	36 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	300 000 €	580 000 €
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000 €	50 000 €
ATTÉNUATIONS DE CHARGES	2 550 000 €	2 420 000 €
	<b>200 000 000 €</b>	<b>203 000 000 €</b>

## **Dépenses de fonctionnement : 183 514 100 €**

---

**La jeunesse** représente **6 307 000 €**, dont **2,016 M€** en matière de culture, sports, loisirs, pour permettre notamment le financement des actions jeunesse, du schéma départemental de développement culturel ainsi que celles relevant de la charte du sport. Les crédits relatifs à l'enseignement représentent 4 021 M€.

**2 416 974 €** permettront d'accompagner **l'emploi** : 356 000 € pour l'agriculture, 1 881 900 € pour le tourisme, et 100 000 € pour l'industrie, le commerce et l'artisanat.

Les programmes relatifs à **l'ouverture** représentent un engagement de **10 958 700 €**. Les crédits dédiés à l'aérien représentent 2,340 M€. Concernant les routes, le montant s'élève à 8,122 M€ pour l'entretien du réseau départemental, la viabilité hivernale et les loyers concernant les PPP RD 120 et RD 926.

Au titre de la **solidarité sociale** le Département du Cantal décide au travers de ce budget **96 375 000 €** de prestations et actions diverses.

Concernant la **solidarité territoriale**, le Département affecte **1 882 300 €** dont 1 012 300 € au titre des différentes participations aux syndicats mixtes et 225 000 € au bénéfice de CIT. Le montant des Fonds d'Animation Cantonale est de 300 000 €. Pour l'environnement et le développement durable un montant de 205 000 € est proposé. Une inscription de 140 000 € maximum est prévue au titre de la participation au GIP Terana, pouvant être ajustée.

Les actions liées aux **services rendus aux cantaliens** représentent un montant de **7 848 000 €** dont 850 000 € au titre des transports, 6 780 000 € concernant la participation au SDIS et 218 000 € pour la partie Cyber Cantal et le numérique.

Les moyens de **fonctionnement des services** représentent **3,674 M€** et les **frais financiers 4,496 M€**.

## Dépenses d'équipement : 31 008 200 €

---

Les **dépenses d'équipement** s'élèvent à **21 548 200 € (70 %)** pour les **crédits sous maîtrise d'ouvrage** et **9 424 000 € (30 %)** de **subventions d'équipement**.

Au titre des **investissements directs** pour 2020 sont proposés en inscription :

- **13,9 M€** pour les travaux et équipements liés à la **voirie**, dont 1,6 M€ pour les loyers des contrats de partenariat des RD 120 et 926,
- **6,66 M€** pour les **grands équipements** dont 1,86 M€ destinés aux collèges (*dont BEA Jules Ferry*), 700 000 € de travaux sur la station du Lioran et 4,1 M€ de travaux sur les bâtiments (*dont acquisition du bâtiment à la ZA des 4 chemins pour 1,65 M€ TTC*),
- **2,757 M€** pour les **équipements informatiques**, réseaux, acquisitions de matériels, dont 1,407 M€ pour le Très Haut Débit.

Au titre de la **solidarité territoriale 5,2 M€** sont proposés sur les **anciens programmes** tels que le FEC et le FIL mais également sur les **nouveaux dispositifs** notamment **Cantal Innovation** et **Cantal Solidaire**.

Les **politiques départementales non territorialisées** répondent aux missions identifiées dans le cadre du Plan d'action départemental à hauteur de **1,267 M€** :

- **développement durable 2660 000 €**, pour les déchets, l'énergie et les paysages et l'aménagement foncier,
- actions en faveur de la **culture** et de la **jeunesse** : **401 000 €** pour les actions dans le domaine du patrimoine et des monuments historiques, et le CIED,
- les investissements en faveur de l'**emploi** bénéficieront du soutien du Département à hauteur de **600 000 M€** dont 500 000 € pour l'agriculture et 100 000 € pour le tourisme.

## Les actions

---

### Solidarité Sociale

- Dépenses brutes de **96 M€** (+ 3,21 %). Inscription des crédits correspondant aux **compétences du Département en matière d'aides et d'actions sociales** :
  - **35 M€** pour les **personnes âgées**,
  - **29,4 M€** pour les **personnes handicapées**,
  - **15 M€** pour la **petite enfance** et la **protection de l'enfance**,
  - **16 M€** pour l'**insertion** et le **logement**.
- Charge non compensée des **AIS** dans le Cantal : **164 M€ en 8 ans** (+ 50 % de *reste à charge*), stagnation des recettes apportées par l'État.
- Politique d'**insertion** : dépense d'allocation **RSA** en augmentation de **6,2 %**, avec un *reste à charge* de 6,5 M€. **Plan Pauvreté du Gouvernement** : actions à mener pour réformer le système de solidarité et ainsi redonner une ambition aux politiques sociales, le 1<sup>er</sup> défi restant son financement. Application des actions décidées dans ses schémas et plans directeurs (*PTI, PDI, PPIS*).
- Politique **enfance famille** : stabilisation de la dépense **accueil hébergement**, protocole entre la Préfecture, le Parquet et le Conseil départemental du Cantal pour la prise en charge des **Mineurs Non Accompagnés**, mise en œuvre du Plan pauvreté principalement sur la lutte contre les "sorties sèches" de l'ASE, nouveau projet de la Maison Pour Apprendre à Mauriac.
- **Autonomie** : **67 % du budget du PSD**, mise en œuvre de la **loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement** (*APA = 34 % de compensation, la plus faible des AIS*), **conférence des financeurs** de la prévention de la perte d'autonomie, **Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie**, **refondation de l'aide à domicile** (*tarification*).

- Fixation de l'objectif annuel d'évolution de l'ensemble des **dépenses des établissements médico-sociaux entre 0,7 et 1,5 %** (*selon la nature et le statut*), avec une enveloppe de rebasage pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive. Évolution de **0,5 % des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens**.

## **Solidarité Territoriale**

- **Appui aux territoires : 5,255 M€ en investissement.** 4 dispositifs de soutien pour 7,22 M€/an (*Fonds Cantal Solidaire, Contrat Cantal Développement, Fonds Cantal Innovation, Fonds Cantal Animation*), maintien de la Conférence des territoires avec les EPCI, poursuite de la Mission Habitat et Urbanisme, mise à jour des missions dans les syndicats mixtes / Ententes et Parc.

- **Cantal Ingénierie & Territoires :** participation annuelle de **225 000 €**. Mutualisation de l'exploitation des services d'eau et d'assainissement, évolution de la mission voirie, renouvellement de la convention "Écoles numériques du Cantal", poursuite de la mission Accompagnement de projets et Aide à la programmation, dématérialisation.

- **Associations : 481 200 €.** Collège départemental consultatif relatif au Fonds pour le Développement de la Vie Associative, continuité du dispositif Fonds Cantal Animation (*FCA et FCA+*).

- **Développement durable :** élaboration d'un nouveau schéma départemental d'assistance technique dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement, développement des missions d'appui technique aux collectivités et élargissement de l'offre de services dans l'ensemble des domaines de l'eau, développement des prestations dans les domaines de l'assainissement et de la protection des ressources en eau, nouvelle stratégie d'actions en faveur des espaces naturels sensibles, poursuite du programme global de transition énergétique et de développement durable, mise en œuvre des différents modes d'aménagement foncier rural.

## Ouverture

- **Voirie départementale** : **13,9 M€** en dépenses d'**investissement** et **8,1 M€** en dépenses de **fonctionnement** (*entretien du réseau, viabilité hivernale et loyers PPP RD 120 et 926- hors frais de personnel*). Politique spécifique d'**accélération de l'ouverture** dans le cadre du **Pacte Régional pour le Cantal** (RD926, Liaison RN122 /RD120 - RD922, Liaison RN122 /RD120 - RD 922, RD922, RD922, RD922, RD922, Liaison RN122 /RD926, RD926). 950 000 € pour la déviation de Sansac-de-Marmiesse et le contournement Sud d'Aurillac. Politique d'aménagement des **traverses d'agglomération**, travaux importants sur le **patrimoine** existant, attention soutenue au **RIL**, maillage des **CRD**, réorganisation des services routiers du fait des contraintes financières (*optimisation des moyens avec maintien du niveau de service*).
- **Aérien** : renouvellement de la **DSP** (1<sup>er</sup> juin 2019), attente de la confirmation des **contributions financières** (2,2 M€ du Département), problème de financement du déficit (désengagement CCI/Interconsulaire), cofinancement avec la CABA.

## Jeunesse

- **Collèges et numérique éducatif** : **1,78 M€** de programme d'investissement dont 1,3 M€ pour le BEA Jules Ferry. Autres priorités : réflexion sur l'optimisation des dépenses énergétiques et des espaces (*sectorisation des collèges*), équipements de restauration, formation et professionnalisation des agents, poursuite du Schéma Départemental du Numérique Educatif.
- **Enseignement supérieur** : valorisation de la spécialité Cybersécurité, convention de partenariat avec l'Université Clermont Auvergne (138 000 €), rénovation de l'amphithéâtre 1 (*estimation 180 000 € HT*), rénovation thermique du bâtiment (*évalué à 4 M€ TTC*).
- **Sport** : **426 000 €**. Poursuite du Contrat Sport Cantal, pérennisation du Cantal Tour Sport été et hiver.

- **Culture** : **1,07 M€**. Schéma Départemental d'Action Culturelle 2017-2021 et Schéma Départemental de Développement des Enseignements et des Pratiques Amateurs 2016-2021, engagement pour l'éveil culturel et artistique des enfants de 0 à 3 ans.
- **PassCantal** : poursuite du chéquier activités, 1 jeune cantalien sur 2 concerné.
- **CIED** : nouveaux projets co-financés par l'Union Européenne et mobilisation de nouveaux acteurs du territoire, création d'un site internet "jeunesse" porté par la Fédération Départementale des Centres Sociaux, promotion du programme ERASMUS +.

## Services

- **Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public** : nouvelles propositions de mise en œuvre des axes du Schéma priorisées par le comité de pilotage.
- **Transports** : **850 000 €**. Fin de la DSP le 1<sup>er</sup> janvier 2020, intervention du Département limitée aux transports scolaires handicapés. Etude d'un renforcement de l'offre pour permettre une desserte plus soutenue de certains sites importants (*Le Lioran, le Puy Mary, Salers*).
- **Sécurité SDIS** : **6,78 M€**. Renforcement de la mutualisation, entretien et mise à niveau du patrimoine immobilier, renouvellement des matériels et équipements.
- **Numérique** : **218 000 €**. Poursuite du programme Auvergne Très Haut Débit (1,4 M€) et téléphonie mobile. Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques, CyberCantal Tiers lieux, CyberCantal Télémédecine, CyberCantal Services, RuraliTIC.
- **Proximité des services départementaux** : politique d'optimisation des espaces et de gestion bâtiminaire globale, projet CyberCantal Le Bus départemental.

## Emploi

- **Insertion** : équité de traitement des bénéficiaires du RSA par une gestion rigoureuse, année de transition vers un nouveau Programme Départemental d'Insertion, engagement renforcé concernant l'accès à l'emploi avec une nouvelle dotation aux ateliers-chantiers d'insertion et l'intégration de la notion de parcours.
- **Agriculture** : prolongation d'un an du programme (1,41 M€), Pacte régional pour le Cantal (1,9 M€ / an), valorisation des circuits courts (*agrilocal15.fr, coopération Cantal/Puy-de-Dôme*), soutien aux innovations (*Forum Smart Agri, création d'un incubateur*).
- **Tourisme** : poursuite du schéma du tourisme 2019-2022, thématiques affirmées (*activités de pleine nature, hébergement, gastronomie et agritourisme, sites emblématiques*), développement d'un tourisme innovant, solidaire et durable.
- **Economie** : antenne départementale de l'agence "**Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises**" et **Comité de développement territorial Cantal** (100 000 €). Mise en œuvre du programme **Pacte Cantal 2016/2021** (10,6 M€ pour l'emploi et l'investissement dans les entreprises, 3,2 M€ au commerce et à l'artisanat).
- **Accueil** : 99 500 € pour la politique d'accueil d'actifs, secteurs de la santé et du médico-social, réponse à l'enjeu démographique avec l'accord constitutif du collectif démographie du Cantal

## Les grands équilibres

Épargne brute de 19 485 900 €

Remboursements d'emprunts : 16 500 000 €

Épargne nette : 2 985 500 €

Dette propre :

- Encours au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 158,9 millions d'euros
  - En baisse depuis 2012
- Capacité de désendettement
  - Autour de 7 ans en 2019
  - 8,1 ans en hypothèse au BP 2020